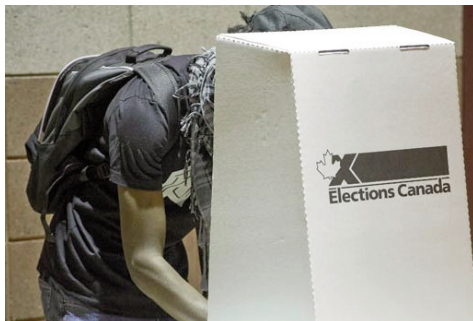


Déclarations pour la campagne électorale

Besoins, valeurs et priorités

Un sondage Nanos mené à la mi-mars 2011 a révélé que la majorité de la population canadienne était d'avis que les soins de santé devaient constituer une priorité nationale. La campagne électorale fédérale en cours constitue par conséquent une occasion en or de cibler l'attention du public sur les grands enjeux touchant les soins de santé.



La population canadienne ira aux urnes le 2 mai

La doctrine sociale catholique, qui met l'accent sur la dignité de toute personne, le bien commun, la justice, la compassion et l'utilisation responsable des ressources, peut offrir un cadre intéressant pour réfléchir aux questions et aux options qui permettront d'en arriver à des soins de santé prodigués avec plus de compassion et des politiques sociales efficaces.

L'Alliance catholique canadienne de la santé a préparé la présente trousse électorale afin de faire valoir les questions de santé à la lumière des valeurs catholiques et d'aider les personnes œuvrant pour le ministère des soins de santé à prendre part à la campagne en vue de définir les besoins, les valeurs et les priorités qui façonneront les politiques publiques de l'avenir.

L'Alliance rappelle à toute la population que les politiques publiques ont un poids moral et éthique. Nos politiques, particulièrement celles touchant les soins de santé, prévoient le terrain sur lequel peuvent se produire des dilemmes ou conflits d'ordre éthique ou moral. Le fait d'offrir un service à un groupe bénéficie certes à celui-ci, mais sous-entend nécessairement des « inconvénients » pour les autres que l'on prive de services. Alors, les politiques publiques soulèvent de sérieuses questions chez ceux pour qui la justice et les soins empreints de compassion importent.



Catholic Health Alliance of Canada
Alliance catholique canadienne de la santé

www.accs.ca

ENJEU N° 1

Maintenir et renforcer notre système de soins universel et public

Valeurs essentielles :

Le droit à des soins de santé

Chaque personne a droit d'obtenir des soins de santé. Il faut que le gouvernement et la population canadienne aient comme objectif principal de maintenir l'accès à des soins de santé universels et complets, sans discrimination et sans égard à la capacité de payer ou à d'autres obstacles.

Les soins de santé, un service

Les soins de santé constituent un bien collectif essentiel, un service pour les personnes en ayant besoin. Ils ne sont pas un simple produit échangé pour un gain, dont l'accès dépend d'une capacité de payer et ils ne doivent pas être perçus comme tels.

Récemment, certains ont demandé de suspendre pendant cinq ans l'application de la *Loi canadienne sur la santé*, soi-disant pour « faire des expériences » sur le partage des coûts et la privatisation, ce qui est perçu par les défenseurs de cette idée comme une solution aux problèmes d'accès et de viabilité du système de soins de santé.



Toutefois, la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada, après des années de recherche, a conclu que rien ne prouve que des solutions radicales de réforme des soins de santé, comme la création d'un système privé parallèle et le recours accru à des fournisseurs de soins privés à but lucratif, permettraient d'offrir de meilleurs soins ou de réduire les coûts, ni d'améliorer l'accès... « sauf peut-être pour ceux qui ont les moyens de payer les soins de leur poche ».

Les essais menés sur les mécanismes de marché en Europe font voir qu'il y a lieu de s'inquiéter. De telles propositions sont diamétralement opposées au principe d'équité qui a défini l'assurance-santé au Canada, un système créé pour aplanir les différences entre les riches et les pauvres au niveau de l'accès à des soins médicaux nécessaires. Qui plus est, ces propositions représentent un changement fondamental, qui nous fait passer d'une société ayant un sentiment d'interdépendance et de compassion envers l'autre à une société centrée sur elle-même et sur ses propres intérêts.

ENJEU N° 2

Transformer les soins de santé pour répondre à tous les besoins en matière de santé

Valeurs essentielles :

Une bonne santé pour tous

Une bonne santé, c'est-à-dire le bien-être physique, émotionnel, spirituel et social, constitue une valeur de base essentielle. Elle se traduit par un équilibre harmonieux entre différentes ressources. Pour que chacun jouisse d'une bonne santé, il faut en assumer la responsabilité personnelle et collective.

La justice sociale

La promotion de la santé et du bien-être ne se limite pas à guérir des symptômes. Il faut aussi chercher les causes de la souffrance et de l'injustice qui se trouvent dans des attitudes personnelles et des modes de vie ainsi que dans l'organisation de nos structures sociales.

En tablant sur les cinq principes de l'assurance-santé – soit l'universalité, l'intégralité, la transférabilité, l'accessibilité et la gestion publique –, nous devons adapter notre système de soins de santé à but non lucratif pour répondre à tout l'éventail des besoins en matière de santé, de la prévention et la promotion de la santé aux soins actifs, en passant par les soins de longue durée, la réadaptation et les soins palliatifs.

Les problèmes d'accessibilité et de viabilité sont en fait attribuables surtout à la difficulté d'accès à des soins non couverts par la *Loi canadienne sur la santé*, notamment aux soins à domicile et aux soins de longue durée, et par le coût sans cesse croissant des médicaments sur ordonnance.



L'Accord de 2004 des premiers ministres a reconnu le rôle essentiel du gouvernement fédéral dans la création d'un programme d'assurance juste et efficace pour toute la population. Toutefois, depuis, peu a été fait pour établir une stratégie nationale relative aux produits pharmaceutiques. En septembre 2010, un rapport révolutionnaire a conclu que la création d'un programme national d'assurance-médicaments pourrait réduire de 10,7 milliards de dollars la facture de 25 milliards de dollars de médicaments qu'assume le Canada tous les ans, ce qui fait fi de l'idée voulant qu'un régime public soit trop coûteux.

1. Centre canadien de politiques alternatives et Institut de recherche et d'information socio-économiques, *Argumentaire économique pour un régime d'assurance-médicaments : coûts et bénéfices d'une couverture publique pour tous*, 2010.

ENJEU N° 3

Assurer le rôle de chef de file du gouvernement fédéral

Valeurs essentielles :

Une responsabilité collective et la communauté

Au Canada, nous nourrissons un vif sentiment de bienveillance à l'égard des personnes dans le besoin. Ce sentiment de responsabilité collective nous a motivé à confier aux gouvernements un rôle direct dans l'aplanissement des disparités économiques et des menaces au bien-être posées par la maladie ou une incapacité. La valeur morale d'une société se mesure à la façon dont elle s'occupe des faibles et des pauvres.

La responsabilisation et la bonne gestion des ressources

La pérennité du système de soins de santé du Canada nécessite des mécanismes qui assureront que l'on peut rendre des comptes sur l'efficacité et le caractère opportun des soins prodigués dans le cadre du système de santé. Notre système de santé a évolué comme s'il n'y avait pas de limite. Aujourd'hui, nous devons reconnaître que les ressources ne sont pas illimitées et apprendre à les gérer sagement.

Le gouvernement fédéral a un rôle de chef de file essentiel à jouer pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population canadienne. Il est aussi le gardien de l'assurance-santé et des valeurs que la *Loi canadienne sur la santé* véhicule. La plupart des commentateurs dans le domaine des politiques de la santé au Canada conviennent qu'au cours des dernières années, le gouvernement fédéral a quelque peu abandonné son rôle de chef de file en cette matière, ce qui laisse entrevoir l'accroissement de la fragmentation du système de santé au Canada.



L'actuel Plan décennal pour consolider les soins de santé, arrive à échéance dans trois ans. Cette entente engage le gouvernement fédéral à faire des paiements de transfert aux provinces et aux territoires. Ces transferts sont cruciaux parce qu'ils comptent pour 20 cents de chaque dollar dépensé par les provinces pour les soins de santé. Sans un engagement fédéral ferme, l'avenir des soins de santé universels est remis en question. Toute proposition de réduction ou d'élimination complète des transferts fédéraux doit être examinée à la lumière des principes d'équité et de solidarité qui ont caractérisé l'assurance-santé et le Canada.

Parallèlement, ces transferts obligent le gouvernement fédéral à rendre des comptes au Parlement ainsi qu'à suivre l'application de la *Loi canadienne sur la santé* par les provinces et les territoires.

ENJEU N° 4

S'engager à offrir des soins palliatifs complets

Valeurs essentielles :

La dignité de la personne

Toute personne possède une dignité et une valeur intrinsèques. Le respect de la dignité de demeure le principe de base de la prestation de soins de santé.

La compassion et les soins

La science moderne et la technologie ne peuvent pas remplacer l'effet guérisseur d'un climat de compassion et de sensibilité. Il faut toujours aider la personne à trouver la paix, la guérison et le confort malgré la douleur.

Depuis dix ans, la Coalition pour des soins de fin de vie de qualité a été témoin d'améliorations remarquables dans l'accès aux soins de fin de vie :

- ces six dernières années, les Instituts de recherche en santé du Canada ont investi 16,5 millions \$ dans la recherche visant à améliorer ces soins;
- le nombre de professionnels et de bénévoles possédant les compétences nécessaires pour offrir des soins en fin de vie dans des centres s'est considérablement accru;
- le gouvernement fédéral a mis sur pied le programme de Prestation de compassion de l'assurance-emploi pour offrir aux aidants naturels six semaines de congé payé en vue de s'occuper d'un proche en fin de vie.

Nous avons aussi vu que des soins palliatifs accessibles et de qualité constituent une solution de rechange incontestable à l'euthanasie et à l'aide au suicide. Bien qu'il y ait eu des progrès, il reste encore beaucoup à faire. Vu le vieillissement de la population, le nombre de Canadiens qui décéderont chaque année augmentera de 40 % d'ici à 2026, pour atteindre 330 000 personnes. Même si la plupart des gens préfèrent mourir à domicile entourés de leurs proches, la plupart meurent encore à l'hôpital ou au centre de soins de longue durée. Les soins de fin de vie de qualité varient beaucoup d'une région ou d'un milieu à l'autre.

Pour que toute la population ait accès à des soins de qualité en fin de vie, il faut les intégrer aux soins de santé et les offrir dans tous les milieux de soins. La tâche de s'occuper d'un proche mourant revient souvent aux aidants naturels, mais au prix de lourdes répercussions sur leur situation financière, leur santé et leur bien-être. Le système de santé et de services sociaux ainsi que nos collectivités doivent soutenir ces aidants. Il n'y a toujours pas de normes nationales ni d'uniformité entre les régions. Il faut de plus en plus sensibiliser la population à l'importance de la planification préalable des soins.



Voici ce que vous pouvez faire



- Faire parvenir une lettre aux candidats.
- Participer à des assemblées publiques.
- Être prêts lorsque le candidat cognera à votre porte.

Alliance catholique canadienne de la santé
Hôpital Saint-Vincent, Annexe C
60, rue Cambridge Nord
Ottawa (Ont.) K1R 7A5
James Roche, président
Téléphone : 613-562-6262, poste 2164
Courriel : jroche@bruyere.org